



Conseil Communal de Crans
Commission de gestion

Crans, le 20 mai 2021

**Rapport de la Commission relatif à l'examen du préavis municipal No 46/21 –
Remplacement d'un véhicule de la Voirie pour un montant de CHF 42'961.53**

Monsieur le Président,
Mesdames, Messieurs les Conseillères et Conseillers,

Une délégation de la Commission de gestion a procédé à l'étude du préavis 46/21 et a considéré les éléments à sa disposition pour fonder les conclusions de son analyse et la recommandation ci-dessous.

Il a été relevé les points suivants :

- Le véhicule actuel (Mitsubishi Cantor) est défectueux. Au vu du danger lié à la pièce défectueuse, son permis de circuler sera révoqué le 20 mai 2021
- Le véhicule est irréparable pour cause de pièce de rechange inexistante
- Ce type de véhicule est indispensable au travail de nos employés communaux pour accomplir leurs activités quotidiennes
- Un cahier des charges des besoins et caractéristiques nécessaires pour un tel véhicule a été établi
- Une étude approfondie a été réalisée par le Municipal en charge, permettant d'évaluer plusieurs solutions envisageables : location, achat, leasing auprès de plusieurs fabricants de véhicules et différents types de motorisation :
 - Dû à la situation économique certains véhicules ne sont pas disponibles immédiatement
 - Le coût d'une location mensuelle jusqu'à réception du véhicule est trop onéreux
 - L'offre de motorisation électrique / hybride est actuellement quasi inexistante, très onéreuse et ne réponds pas à nos besoins

À la lumière de tous ces éléments, la Commission de gestion soutient pleinement la proposition et vous recommande d'approuver le préavis 46/21 de la Municipalité.

Pour la Commission de gestion :

Patrick Boehler (Rapporteur)